

Communiqué de la Direction syndicale CGT

- La CGT est fermement opposée à la mise en place du passe sanitaire (mesure politique, et non sanitaire).
- La CGT rejette l'obligation vaccinale imposée, notamment aux personnels médicaux, paramédicaux et aux psychologues (mesure politique aux incohérences et contradictions manifestes).
- La CGT demande la levée de la propriété privée sur les brevets, celle-ci empêchant la production ou la diffusion de tout type de vaccin dans le monde.
- Le syndicat CGT des personnels territoriaux du Département du Vaucluse appelle la mise en œuvre d'une véritable politique de santé publique, qui intègre la question des traitements et mesures prophylactiques (dont les vaccins), respectueuse des libertés, et réellement protectrice des travailleur.se.s.
- Il s'oppose à la stigmatisation des agents non vaccinés, ainsi qu'aux sanctions « déguisées » qui vont les viser. Il rappelle que seuls les médecins de prévention sont habilités à contrôler l'état de santé des agents.



Le syndicat CGT laisse donc à chaque citoyen.ne le choix de manifester le samedi, pour défendre les travailleur.se.s, premières victimes de ces décisions.

Le syndicat CGT des personnels territoriaux du Département refuse que l'expression des « colères » ne soit portée que par les partis ou mouvements d'extrême droite.

Comme l'ont démontré le mouvement des « gilets jaunes », les grèves et actions relatives à la réforme des retraites de l'hiver 2019-2020, les mécontentements sont nombreux et le Président Macron ne répond pas aux attentes. C'est la raison de toutes ces mesures, dites de gestion de la crise sanitaire qui n'ont d'autres visées que de renforcer le « contrôle » et le fichage des citoyens.

Pour défendre le service public gravement malmené, et les agents publics en charge de le rendre, la Cgt, dans un positionnement unitaire avec d'autres organisations syndicales, appelle à la grève et à une journée nationale d'action sur les revendications de défense de l'emploi, des salaires et traitements, des services publics, des conditions de travail, de la Sécurité sociale, du développement industriel... **le 5 octobre prochain**. Le syndicat Cgt des personnels territoriaux du Département du Vaucluse appelle également pour exiger l'abrogation de la loi du 5 août 2021. La Cgt refuse la mise en œuvre de la réforme de l'assurance chômage, le retour de la réforme du système des retraites et la casse de la Sécurité sociale – mesures qui ne feront qu'accentuer les inégalités, la pauvreté et la précarité. Une autre répartition des richesses est possible : les richesses créées doivent revenir à celles et ceux qui les produisent, à savoir les travailleur.se.s (et non aux actionnaires).

Conscient que le système économique capitaliste doit être renversé et que l'humain (et non la finance) doit être remis au cœur des préoccupations,
le syndicat Cgt a, à nouveau, déposé un préavis de grève reconductible pour septembre 2021.

9 septembre 2021.